

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02079

Numéro SIREN : 815 299 052

Nom ou dénomination : EC&E

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2022 sous le numéro de dépôt 17096

# BILAN ACTIF

CAB - EC&E

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ACTIF	Valeurs au 30/09/21			Valeurs au 30/09/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 781,99	697,93	1 084,06	1 678,05
Fonds commercial (1)	140 000,00		140 000,00	140 000,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	13 079,93	422,37	12 657,56	
Autres immobilisations corporelles	8 504,17	7 493,45	1 010,72	1 818,44
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	219,67		219,67	219,67
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 810,70		1 810,70	1 810,70
<b>TOTAL (I)</b>	<b>165 396,46</b>	<b>8 613,75</b>	<b>156 782,71</b>	<b>145 526,86</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	700,00		700,00	2 246,61
<b>Créances</b>				
Clients (3)	130 691,10		130 691,10	177 921,07
Clients douteux, litigieux (3)	32 453,02	11 153,50	21 299,52	329,30
Clients Factures à établir (3)	18 351,90		18 351,90	35 664,41
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	11 693,88		11 693,88	12 581,45
Débiteurs divers (3)	732,55		732,55	732,55
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	102 376,04		102 376,04	130 008,43
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	3 411,18		3 411,18	3 964,60
<b>TOTAL (II)</b>	<b>300 409,67</b>	<b>11 153,50</b>	<b>289 256,17</b>	<b>363 448,42</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)</b>	<b>465 806,13</b>	<b>19 767,25</b>	<b>446 038,88</b>	<b>508 975,28</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moms d'un an (brut)				

# BILAN ACTIF

CAB - EC&E

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ACTIF	Valeurs au 30/09/21			Valeurs au 30/09/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<i>(3) Dont à plus d'un an (brut)</i>				

# BILAN PASSIF

CAB - EC&E

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/21	Valeurs au 30/09/20
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 0 )	15 000,00	15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	1 500,00	1 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	94 749,35	59 562,27
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>20 998,51</b>	<b>45 187,08</b>
SITUATION NETTE	132 247,86	121 249,35
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>132 247,86</b>	<b>121 249,35</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	101 901,22	115 210,73
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	70 650,23	72 847,79
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 698,51	22 380,10
Fournisseurs	24 249,98	53 265,88
Fournisseurs, factures non parvenues	213,51	10 902,13
Dettes fiscales et sociales	53 914,05	62 968,75
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	792,25	1 621,55
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	45 371,27	48 529,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>313 791,02</b>	<b>387 725,93</b>
Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>446 038,88</b>	<b>508 975,28</b>
(1) Dont à plus d'un an	98 807,08	49 040,58
(1) Dont à moins d'un an	198 285,43	316 305,25

# BILAN PASSIF

CAB - EC&E

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/21	Valeurs au 30/09/20
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</i> <i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		

## **EC&E**

SASU au capital de 15 000,00 euros

Siège social : 54 BOULEVARD VICTOR HUGO 06000 NICE

RCS n°815299052- RCS NICE

# **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 31 MARS 2022**

Le 31/03/2022

à 10h00

au siège social

La soussignée MME LECANU EMELINE, actionnaire unique, de la société EC&E, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 15 000 euros,

### **A préalablement exposé ce qui suit :**

MME LECANU EMELINE, actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/09/2021.

### **A pris les décisions suivantes :**

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30 septembre 2021.
- Affectation du résultat.
- Délégation de pouvoir.

### **Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30 septembre 2021**

L'actionnaire unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 20 998,51 Euros.

L'actionnaire unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'actionnaire unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

### **Décision N° 2 - Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 20 998,51 Euros formant un résultat affectable de 20 998,51 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes :

E.L.

- A la distribution d'un dividende global de 10 000,00 Euros, soit 16,67 Euros par Actions. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 31/03/2022 ;
- Au report à nouveau 10 998,51 Euros ;

Sur ce dividende, et pour l'actionnaire personne physique, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour l'actionnaire qui n'a pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2021. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à l'actionnaire.

Les droits bruts de l'actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- L'actionnaire unique : 10 000,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des deux exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/09/2020 : 10 000,00 €
- Clôture au 30/09/2019 : 10 000,00 €
- Clôture au 30/09/2018 : NEANT

### **Décision N° 3 - Délégation de pouvoir**

L'actionnaire unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Fait à NICE,  
Le 31/03/2022.

**Signature de l'actionnaire unique, MME LECANU EMELINE :**

